

CACES R389**Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté****Durée**

2 à 5 jours

Code

CACES389

Lieu

Intra-Inter

Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'un chariot automoteur à conducteur porté selon les catégories 1 à 6.

Public concerné

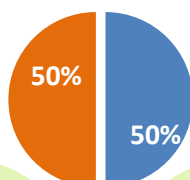
- Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle un chariot automoteur dont l'aptitude a été reconnue par la Médecine du Travail.

Recyclage

Le recyclage est préconisé tous les 5 ans.
La durée du recyclage est de 1 jour (durée modifiable suivant le nombre de stagiaire et de catégorie).

**PROGRAMME****THÉORIE**

- Le métier du cariste
- L'organisation de la prévention
- La réglementation
- Les contrôles techniques (Vérifications Générales Périodiques)
- Les différentes circulations
- Le gerbage, les charges
- La classification des chariots automoteurs
- Les différents organes de sécurité
- La sensibilisation audiovisuelle des accidents
- Evaluation théorique

**PRATIQUE**

- La maintenance des chariots 1er niveau
- La vérification de prise de poste et de fin de poste
- Le respect des zones de circulation
- La prise et dépose de charge au sol, gerbage et dégerbage en pile sur rack
- Le travail sur différents sols
- Le travail sur plan incliné
- Les manœuvres de charges longues et volumineuses
- La mise en situations diverses
- Evaluation pratique